

MARDI 13 OCTOBRE 2026 A 11 HEURES

Au Tribunal Judiciaire

Cité Judiciaire, 26 Allée des SOUPIRS À SENLIS (60)

A la requête de La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, Société coopérative et personnel variables, régie par le Livre V du Code Rural, établissement de crédit, dont le siège social est à AMIENS (80000) - 500 Rue Saint Fuscien, immatriculée au RCS d'AMIENS sous le n° 487 625 436, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège. Pour laquelle domicile est élu au Cabinet de **M^e Noémie FOUQUE** membre de la **SELARL DEJANS**, Avocat associés à SENLIS, 17 Avenue Foch (Oise) laquelle est constituée et continuera d'occuper pour lui sur la présente poursuite de saisie immobilière.

À RULLY (60810) - 31 Grande Rue
UNE MAISON ANCIENNE de 106,68 m²
en pierres avec entrée cochère

figurant au cadastre section **D** numéro **695** et numéro **696** qui se compose comme suit :

- Au rez-de-chaussée : une entrée, une cuisine, wc, un local chaufferie et un cellier.
- Au 1^{er} étage : un palier, trois chambres, un dressing et deux salles d'eau avec wc.
- **DEUX GRENIERS** dont un comportant deux pièces en enfilades

CAVE - DEUX COURS - TERRASSE - APPENTIS

LE BIEN EST OCCUPE

MISE A PRIX : 60 000 €

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de SENLIS.

Lieux où peuvent être consultées les conditions de vente :

- **M^e Noémie FOUQUE** membre de la **SELARL DEJANS**, sur rendez-vous, avocats associés au Barreau de SENLIS (Oise) poursuivant la vente - **03 44 53 00 23** ;
- **Au greffe du Tribunal Judiciaire de SENLIS** où le cahier des conditions de vente est déposé ;
- **Sur le site Internet www.avoventes.fr**

VISITE DES LIEUX LE LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 DE 14H00 À 16H00